



**DECISION \_\_\_\_\_/CNCC S.A/DG/2026**

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AONO N°009/AONO/CNCC S.A/CIPM/2026 DU 27 AVRIL 2026 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE ALIMENTATION STABILISEE ISITEPOWER M-5KW OU EQUIVALENT DANS LA SALLE SERVEUR DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC S.A)

**LE DIRECTEUR GENERAL**

- Vu la Loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant le Régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu la Loi n°2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2026 ;
- Vu le Décret N°2006/028 du 24 Janvier 2006 portant nomination du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun
- Vu le Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques
- Vu le Décret N°2025/314 du 16 Juillet 2025 portant transformation du Conseil National des Chargeurs du Cameroun en Société à Capital Public ;
- Vu le Décret N°2025/315 du 16 juillet 2025 portant approbation des statuts du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;
- Vu la Circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2026 ;
- Vu la Résolution N°002/CA/CNCC du 12 janvier 2026 portant approbation du Régime Général Interne des Marchés du Conseil National des Chargeurs du Cameroun S.A (CNCC S.A) ;
- Vu la Résolution N°006/CA/CNCC du 12 janvier 2026 portant approbation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil National des Chargeurs du Cameroun S.A (CNCC S.A) ;
- Vu le Rapport de synthèse de l'examen des offres des soumissionnaires ;
- Vu La proposition d'attribution N°009/P/CNCC S.A/SEC/CIPM/2026 du 08/06/2026 du Président de la CIPM/CNCC S.A ;
- Vu les Nécessités de service.

*(Signature)*

## DECIDE

### Article 1 :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/CNCC S.A/CIPM/2026 du 27 avril 2026 pour la fourniture et l'installation d'une alimentation stabilisée ISITEPOWER M-5kw ou équivalent dans la salle serveur du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC S.A), est attribué à la société ST DIGITAL, BP : 32 Douala, Tél : 696 48 34 65, pour un montant de **24 991 819 (VINGT QUATRE MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT ONZE MILLE HUIT CENT DIX NEUF) FRANCS CFA TOUTES TAXES COMPRISES** et un délai d'exécution de deux (02) mois.

### Article 2 :

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

**Ampliation** : -CONSEIL D'ADMINISTRATION ;

- ARMP ;
- MINMAP ;
- AFFICHAGE.

Douala, le 18 JUN 2026

**LE DIRECTEUR GENERAL**

**Auguste MBAPPE PENDA**

